

CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE



Tout public de créateur souhaitant opter pour le régime unique et simplifié de la micro-entreprise



2 jours en présentiel



450€ net de taxes (possibilité de prise en charge selon votre statut)

PRE-REQUIS

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la situation personnelle et le projet de création de l'entrepreneur afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
- Etablir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
- Elaborer le plan de financement au démarrage
- Elaborer le compte de résultat
- Identifier le processus d'immatriculation de la micro-entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

CONTENU DE LA FORMATION

1- Analyser un projet de création d'entreprise

- La cohérence du projet avec le statut de micro-entreprise
- Les incidences fiscales, juridiques et sociales
- Les obligations fiscales, juridiques et sociales liées à ce statut

2- Etablir des devis et des factures

- Les mentions obligatoires pour chacune des pièces

3- Elaborer le plan de financement

- L'identification des besoins et des ressources
- La viabilité du projet

4- Elaborer le compte de résultat prévisionnel

- Le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnel
- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement de ses produits/services
- L'estimation des charges

5- Identifier les processus liés à l'immatriculation de la micro-entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

6- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



[ARTISANAT.FR](https://www.artisanat.fr)

3006

Service & appel
gratuits

METHODE MOBILISEE ET MODALITES D'EVALUATION

- Formation pratique avec de nombreuses études de cas et exemples concrets
- Evaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelle ou simulation
- Taux de réussite de 99,67%

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Sur inscriptions. Calendrier des formations consultable sur : <https://www.artisanatpaysdelaloire.fr>

ACCESSIBILITE

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

CERTIFICATION

Formation certifiante et éligible au CPF.



Votre Contact



Loire-Atlantique : 02.51.13.83.22 - entreprises44@cma-paysdelaloire.fr

Vendée : 02.51.44.35.20 - entreprises85@cma-paysdelaloire.fr

Maine-et-Loire : 02 41 22 61 42 - entreprises49@cma-paysdelaloire.fr

Mayenne : 02 43 49 88 72 - entreprises53@cma-paysdelaloire.fr

Sarthe : 02 43 74 53 61 - entreprises72@cma-paysdelaloire.fr

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel gratuits